

PLUI

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



QU'EST CE QU'UN PLUI ?

EN QUOI ÇA CONSISTE ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est un outil de planification urbaine qui vise à organiser le développement d'un territoire à l'échelle d'une intercommunalité. Lorsqu'il est mis en place, il remplace les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) ainsi que les cartes communales, qui étaient déjà établis.

Le PLUI a pour objectif de **coordonner et d'harmoniser l'aménagement du territoire** en prenant en compte les enjeux locaux, tels que l'habitat, les transports, l'environnement, l'activité économique, et plus encore. Il permet de définir les **règles d'occupation des sols**, les zones constructibles, les espaces naturels à protéger, les infrastructures à développer, et les équipements publics nécessaires...

Ce plan est élaboré en **concertation avec les habitants, les élus locaux, et les acteurs institutionnels** concernés. Une fois adopté, il s'impose à toutes les communes membres de l'intercommunalité, assurant ainsi une vision cohérente et partagée de l'aménagement du territoire.

QUELS DOCUMENTS LE COMPOSENT ?

Le **rapport de présentation** : consiste en un diagnostic du territoire, couvrant la démographie, l'économie, le logement, le tourisme, l'état de l'environnement, et justifie les choix d'aménagement.



Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** définit les objectifs de développement et la vision politique du territoire.

Les **règlements graphiques et écrits** : établissent les règles d'urbanisme pour différentes zones en cohérence avec les projet d'aménagement et de développement durable.



Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation** : offrent des directives détaillées pour des zones ou des quartiers spécifiques.



Les **annexes** : contiennent des informations supplémentaires, comme des données techniques, des servitudes ou des documents administratifs liés au territoire.



QUELLES SONT LES ÉTAPES ?



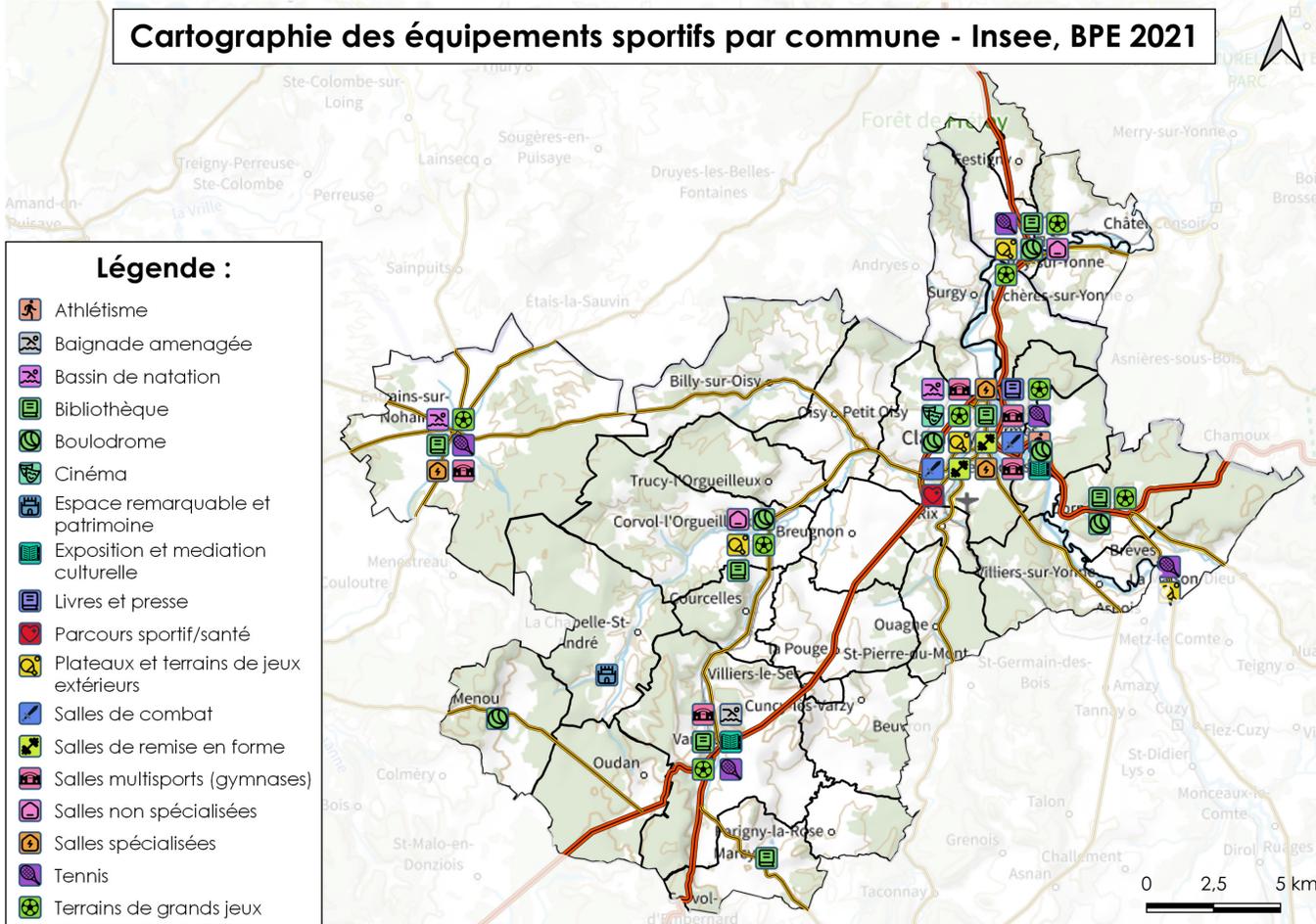
Maître d'ouvrage : Communauté de communes du Haut Nivernais-Val d'Yonne
Réalisation : Conseil Développement Habitat Urbanisme (CDHU)
Date : novembre 2023
Contact : cchnvy@orange.fr / 03 86 27 12 65



DIAGNOSTIC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT NIVERNAIS-VAL D'YONNE

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE, MAIS ISOLÉ



Cartographie des équipements sportifs par commune - Insee, BPE 2021

Aujourd'hui, **Clamecy se positionne comme la principale polarité** du territoire par son nombre d'équipements sportifs, médicaux et liés à l'éducation. En revanche, Entrains-sur-Nohain, Varzy et Coulanges se placent en pôles de proximité, offrant moins d'équipements. Cette répartition multipolaire réduit les temps de déplacement en offrant aux habitants des services essentiels à proximité, améliorant leur qualité de vie et favorisant une meilleure accessibilité.

Du point de vue de la desserte routière, **le territoire souffre de son éloignement** par rapport aux grands axes autoroutiers de la région, tels que l'A77 ou l'A6. La route nationale 151 est le principal itinéraire permettant de relier le territoire aux autoroutes situées de part et d'autre de la communauté de communes. L'absence d'un réseau routier développé éloigne le Haut Nivernais-Val d'Yonne des principaux centres urbains de la région, tels qu'Auxerre ou Nevers.

Malgré tout, le territoire est connecté au réseau ferré. Les gares de Clamecy et Coulanges-sur-Yonne ont montré un nombre de voyageurs globalement stable entre 2015 et 2019. En revanche les années **2020 et 2021 ont été marquées par une nette diminution de l'activité de Clamecy**, pouvant s'expliquer par la pandémie de COVID-19.

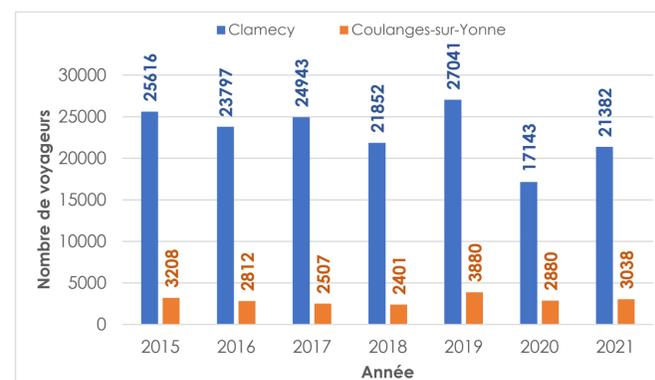
Le territoire du Haut Nivernais-Val d'Yonne se caractérise par la **forte présence des espaces boisés et agricoles** mais aussi de l'**eau**. Ce dernier est aussi fortement marqué par un **patrimoine riche et diversifié** lequel se retrouve aussi bien sur les communes rurales que les bourgs centres.

Très **dépendants de l'activité humaine**, les paysages du Haut Nivernais-Val d'Yonne ont évolué au cours du temps façonnés par l'évolution de la production agricole, l'évolution de l'activité économique et les processus d'urbanisation.

Pour rappel : quelques données clés

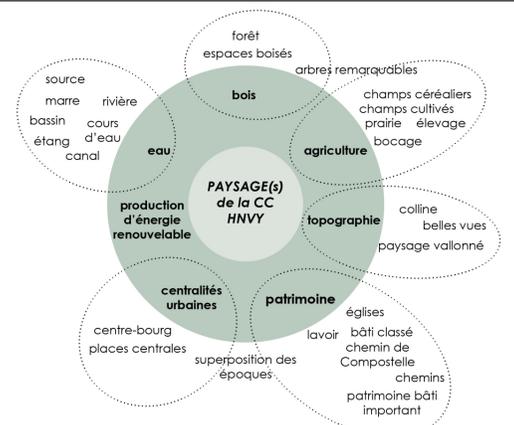


DEUX GARES TOUCHÉES PAR LA PANDÉMIE



Nombre de voyageurs par gare ferroviaire et par année - SNCF 2021

UNE DIVERSITÉ DE PAYSAGE



Synthèse des caractéristiques des paysages du territoire - Source CDHU

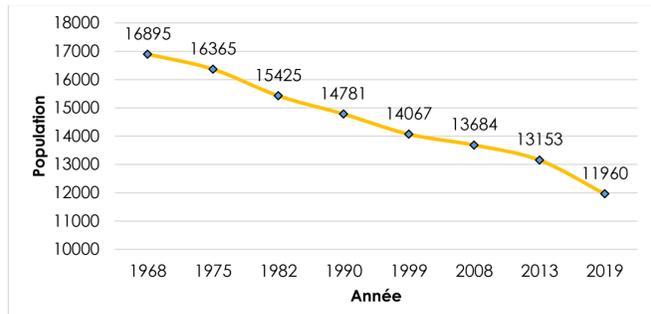


PLUI

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

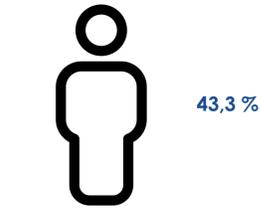
UNE BAISSÉ DE LA POPULATION DEPUIS 1968

En 1968, le territoire comptait **16895 habitants** répartis en **6077 ménages**.
En 2019, le territoire comptait **11960 habitants** répartis en **6229 ménages**.

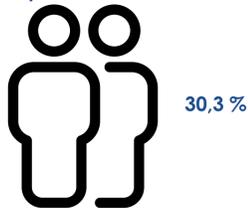


Évolution de la population du Haut Nivernais-Val d'Yonne depuis 1968 - Insee

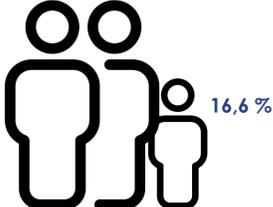
Personnes vivants seules



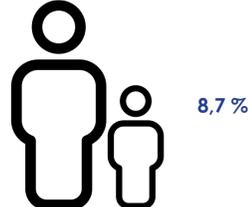
Couples sans enfants



Couples avec enfant(s)

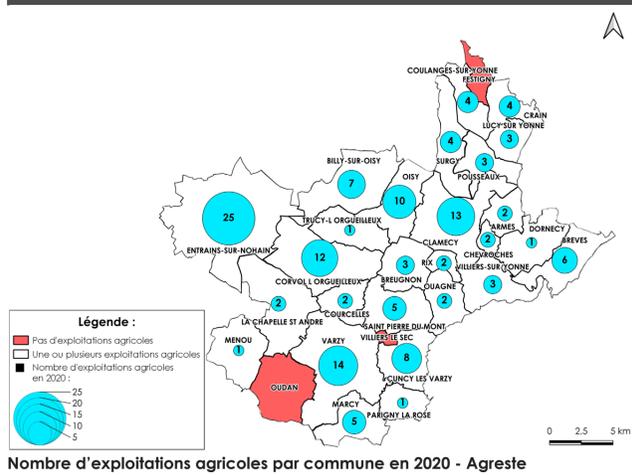


Familles monoparentales

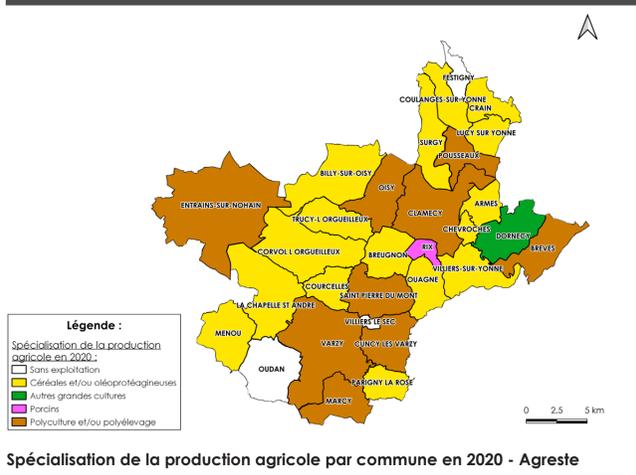


Composition des ménages dans le Haut Nivernais-Val d'Yonne - Insee 2018

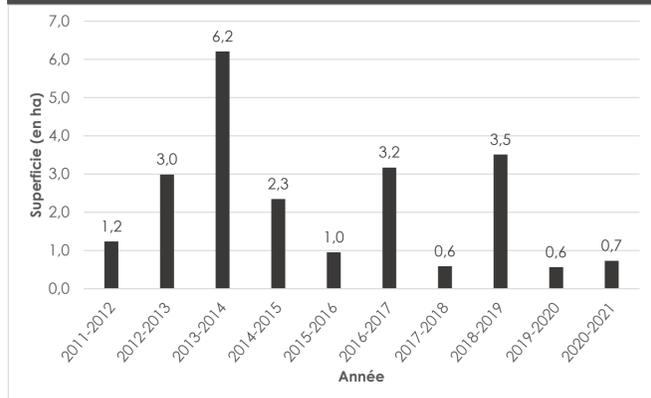
UN NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN BAISSÉ



UNE ACTIVITÉ AGRICOLE DIVERSIFIÉE

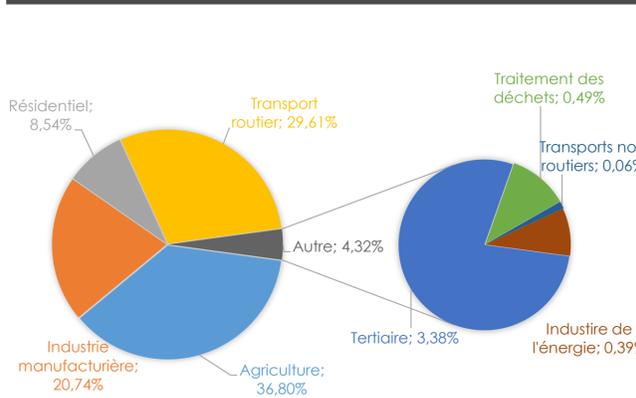


CONSOMMATION D'ESPACES



Surfaces artificialisées par période dans le Haut Nivernais-Val d'Yonne - Portail de l'artificialisation

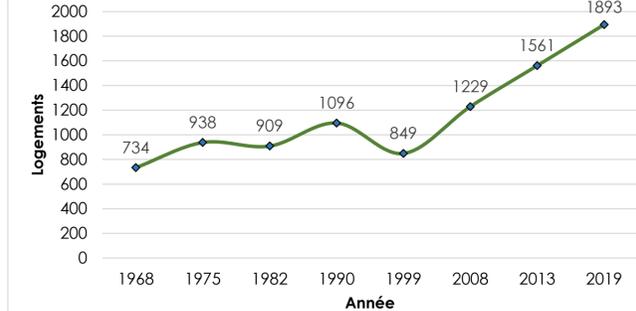
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Émission de gaz à effet de serre par secteur (TCO2e) dans le Haut Nivernais-Val d'Yonne - Atmo BFC 2020

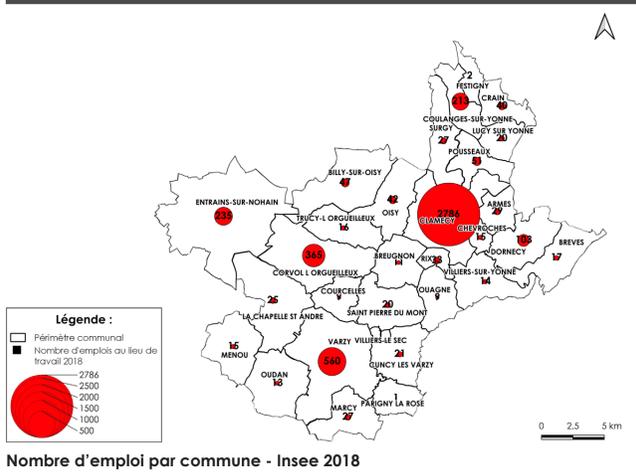
DES LOGEMENTS INNOUPÉS EN HAUSSE

En 1968, le territoire comptait **734 logements vacants**, **1542 résidences secondaires** et **5910 résidences principales**.
En 2019, le territoire comptait **1893 logements vacants**, **1895 résidences secondaires** et **5906 résidences principales**.



Nombre de logements vacants dans le Haut Nivernais-Val d'Yonne entre 1968 et 2019 - Insee 2019

DE NOMBREUX EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE



POUR COMPRENDRE

Depuis 1968, le Haut Nivernais-Val d'Yonne connaît une **diminution d'environ 30% de sa population**. Cette réduction significative s'explique historiquement par un taux de natalité bas et un taux de mortalité élevé, contribuant ainsi à un solde naturel négatif. Depuis 2013, cette décroissance démographique est renforcée par un départ important de la population du territoire entraînant un solde apparent des entrées et sorties négatif. Le solde naturel négatif est attribuable en partie à un **vieillessement de la population**. Ce constat se retrouve également dans la composition des ménages avec de nombreuses personnes vivants seules (43%) et couples sans enfants (30%). A l'inverse les couples avec enfants (17%) et familles monoparentales (9%) sont faiblement représentées.

En ce qui concerne l'habitat, la communauté de communes montre une forte **hausse des logements vacants** passant de 849 en 1999 à 1893 en 2019. Cette hausse importante peut s'expliquer en partie par la diminution du nombre d'habitants entraînant une moindre demande en résidences principales.

L'**activité économique** sur le territoire se concentre **principalement à Clamecy**, avec environ 2800 emplois. Les communes de Varzy, d'Entrains-sur-Nohain, Corvol-l'Orueilleux, Coulanges-sur-Yonne et Dornecy jouent un rôle de pôle de proximité, offrant entre 100 et 1000 emplois chacune.

Bien que le nombre d'exploitations ait diminué entre 2010 et 2020, l'**activité agricole reste très présente**. La production agricole se concentre principalement sur la polyculture et/ou le polyélevage ainsi que les céréales et/ou les oléoprotéagineux. Il est à noter que les communes de Oudan, Villiers-le-Sec et Festigny ne comptent aucune exploitation agricole.

Enfin les émissions des gaz à effet de serre sur le territoire proviennent principalement de l'**agriculture** (37%) et du **transport routier** (30%).



POUR SYNTHÉTISER

Plusieurs bourgs centres comme une diversité de villages et de hameaux favorisant un maillage territorial fin, même si la répartition en commerces, équipements, services ou emplois peut être inégale sur le territoire

L'importance des espaces agricoles et naturels sur lesquels se base une partie de l'activité économique et la qualité du cadre de vie

Son histoire passée qui marque le paysage et participe à son attractivité touristique (canal, patrimoine architectural...)

Des projets ambitieux en matière de transition énergétique, mais un territoire qui reste encore très dépendant de l'usage de l'automobile

Son isolement aux grands réseaux de transport, mais qui bénéficie d'un axe central majeur qui le dessert comme le divise et tout en permettant de le connecter à Nevers et Auxerre, ainsi qu'une ligne de train le connectant à Paris

Une dynamique démographique qui décline et qui a des répercussions sur le cadre bâti comme les centralités qui perdent en vitalité et se dégradent

Un territoire riche en emplois mais faisant face à un phénomène de décroissance économique

Une expansion urbaine limitée ces dernières années qui a privilégié la création de nouveaux logements et qui a permis de préserver le caractère des bourgs et villages, comme les paysages

Une présence remarquable de l'eau qui façonne le territoire et en fait l'un des éléments de son identité

